



Assemblée générale

Distr. limitée
24 mai 1999
Français
Original: anglais

Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives

Première session

17-28 mai 1999

Point 6 de l'ordre du jour

Adoption de rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session

Projet de rapport

Rapporteur : Bagher Asadi (République islamique d'Iran)

Questions d'organisation

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Comité préparatoire a tenu sa première session au Siège de l'ONU, du 17 au 28 mai 1999. Il a tenu __ séances (1re à __) et un certain nombre de réunions officielles. Également en application de la résolution 53/28 de l'Assemblée générale, en date du 19 novembre 1998, le Comité a créé un groupe de travail de session à composition non limitée, qui s'est réuni du 24 au 28 mai 1999.

2. La session a été ouverte par le Président du Comité préparatoire, M. Cristian Maquieira (Chili), qui a également fait une déclaration.

3. À la 1re séance, le 17 mai, la Vice-Secrétaire générale de l'ONU a fait une déclaration liminaire.

4. À la même séance, des déclarations liminaires ont également été faites par le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail et le Vice-Président et Chef du Réseau du développement écologiquement et socialement durable de la Banque mondiale.

B. Participation

5. Les États ci-après étaient représentés : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Guinée, Guyana, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Myanmar, Namibie, Niger,

Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

6. Les entités et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés : Programme commun et coparrainé des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, Fonds des Nations Unies pour la population, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Programme des Volontaires des Nations Unies.

7. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Fonds international de développement agricole et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

8. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Comité consultatif juridique afro-asiatique, Conseil de l'Europe, Communauté européenne, Comité international de la Croix-Rouge, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation de l'unité africaine et Organisation de la Conférence islamique.

9. Conformément à la décision 7 que le Comité préparatoire a adoptée à sa session d'organisation, en mai 1998¹, un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont également participé à la session.

C. Bureau

10. Le Bureau du Comité préparatoire, élu à sa session d'organisation en 1998, a conservé la composition suivante :

<i>Président :</i>	Cristian Maquieira (Chili)
<i>Vice-Président faisant fonction de rapporteur :</i>	Bagher Asadi (République islamique d'Iran)
<i>Vice-Présidents :</i>	Abdallah Baali (Algérie) Ion Gorita (Roumanie) Koos Richelle (Pays-Bas)
<i>Membre de droit :</i>	Aurelio Fernandez (Espagne)

D. Ordre du jour

11. À sa 1^{re} séance, le 17 mai, le Comité préparatoire a adopté son ordre du jour provisoire (A/AC.253/5). L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. État d'avancement des préparatifs de la session extraordinaire.
3. Examen et évaluation préliminaires de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social.
4. Examen d'interventions et d'initiatives nouvelles visant à donner suite aux engagements pris lors du Sommet.
5. Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité préparatoire.
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session.

E. Documentation

12. Le Comité préparatoire était saisi des documents ci-après :

- a) Ordre du jour provisoire (A/AC.253/5);
- b) Note du Secrétariat sur l'état d'avancement des préparatifs de la session extraordinaire (A/AC.253/6);
- c) Rapport du Secrétaire général sur une évaluation préliminaire de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (A/AC.253/7);
- d) Rapport du Secrétaire général sur les initiatives nouvelles visant à donner suite au Sommet mondial pour le développement social (A/AC.253/8);
- e) Note du Secrétariat sur les contributions des organes, fonds et programmes compétents, ainsi que des institutions spécialisées des Nations Unies (A/AC.253/9 et Add.1 à 10);

f) Note du Secrétariat sur la participation des organisations non gouvernementales (A/AC.253/10 et Add.1);

g) Note verbale datée du 20 mai 1999, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Espagne auprès de l'ONU (A/AC.253/11);

h) Projet d'organisation des travaux de la session (A/AC.253/L.4);

i) Projet de texte de la première session de fond présenté par le Président du Comité préparatoire (A/AC.253/L.5);

j) Note du Secrétariat sur la participation des organisations non gouvernementales.

Note

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 45 (A/53/45), chap. VI, sect. B.*
